Dans un contexte déjà rendu particulièrement difficile par l'inflation et par la hausse du prix des énergies, beaucoup d'entre vous ont eu la mauvaise surprise de voir le montant de leur taxe foncière augmenter très significativement. Le président de la République n'a pas hésité à déclarer lors de l'une de ses interventions télévisées que la responsabilité en incombait aux communes. Il s'agit d'un mensonge pur

Depuis l'adoption de la loi de finances 2023, l'association des maires de France, qui regroupe des élus de toutes tendances, s'est mobilisée pour dénoncer cette hausse avec laquelle nous n'avons rien à voir. Elle résulte en effet d'une majoration de 7,1% des bases locatives décidée par l'Assemblée nationale. Soyons clairs : la commune de Saint-Junien n'a pas augmenté son taux de taxe foncière.

Nous nous devions de dénoncer les paroles du président de la République. Ce n'est pas la première fois qu'il charge les collectivités locales qui dépenseraient trop, qui ne sauraient pas gérer, etc. Nous voulons bien assumer ce qui relève de nos décisions et de notre responsabilité, mais uniquement cela. D'autant que la capacité fiscale qu'ont les communes de fixer les taux d'imposition a diminué comme peau de chagrin.

Chacun sait toute l'importance du service public de proximité que les communes incarnent. Il n'est pas admissible de voir nos collectivités subir cette situation. Nous ne l'accepterons pas parce que nous voulons plus que jamais continuer à assurer nos missions à votre service.

- Pierre Allard -

>>> TRIBUNE <<

Modification du zonage d'assainissement :

participez à l'enquête publique!

La POL a décidé de modifier la carte délimitant les zones d'assainissement collectif (la collectivité assure la collecte et l'épuration des eaux usées) et les zones d'assainissement individuel (le propriétaire doit mettre en place un dispositif de traitement autonome).

Les changements, pour Saint-Junien, concernent Rieubarby, Chabanas, Forgeix, l'extension du Mas, Les Séguines Sud, Virolas et Le Monteil. La municipalité avait prévu, en 2015, qu'y soient créés des réseaux d'assainissement collectif ; il est désormais proposé que ces villages relèvent de l'assainissement individuel.

Pourquoi un tel contrepied ? Parce qu'en transférant en 2020 la compétence «assainissement collectif» à la POL, la Mairie de Saint-Junien n'a pas transféré les movens qui allaient avec. La POL n'a aujourd'hui aucune capacité financière pour faire ces travaux... donc préfère désormais que chaque particulier soit chargé de réaliser lui-même l'investissement requis.

Au demeurant, il reste difficile de déterminer le type d'assainissement le plus souhaitable. Une enquête publique relative à ce nouveau découpage est ouverte jusqu'au 17 novembre prochain (contactez-nous pour tout savoir sur les modalités de participation). Les riverains concernés sont invités à s'exprimer massivement et à indiquer ce qu'ils préfèrent. Notre groupe portera leur choix.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Site internet: www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

UNE INFORMATION AUX USAGERS Ordures ménagères

Tous les habitants du centre-ville de Saint-Junien, situés à l'intérieur des boulevards vont être destinataires d'une information du service des ordures ménagères de la communauté de communes Porte océane du Limousin. Dans cette zone, le ramassage s'effectue les lundis et les vendredis, en porte à porte ou via des points de regroupement là où les véhicules du service ne peuvent pas circuler. Pour les riverains des boulevards, le ramassage a lieu les lundis. Rappelons aussi que les sacs doivent être déposés la veille de la collecte.

De plus, la réglementation évolue et, à compter du 1er janvier prochain, les déchets fermentescibles, donc compostables, ne pourront plus faire partie de la collecte des déchets résiduels voués à l'incinération. Cette évolution de la législation s'est faite sur plusieurs années puisqu'elle a d'abord touché les plus gros producteurs (grandes surfaces, restaurateurs). Le seuil des tonnages concernés baissant chaque année, elle s'adressera désormais aux particuliers à partir de l'année prochaine.

Ce processus a été anticipé sur le territoire de la POL avec notamment des formations réalisées par le SYDED permettant de disposer d'un composteur gratuit.



Du mardi 7 novembre au samedi 25 novembre : L'histoire des lois de la République française en caricature déclinée en 16 panneaux d'exposition et en 12 courts-métrages d'animation. Républicature propose de découvrir avec humour et poésie le destin de citoyennes et citoyens qui ont permis la promulgation des lois fondatrices de notre République. Salle Laurentine-Teillet - Du mardi au samedi de 13h45 à 18h15, les mercredis et les samedis de 10h à 12h.

Jeudi 9 novembre : Conseil municipal. Mairie - 18h30.

Samedi 11 novembre: Commémoration de l'Armistice de la première Guerre mondiale. Stèle du champ de foire - 11h.

Du lundi 13 au vendredi 24 novembre: Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes.

Jeudi 16 novembre : Oiseau. Théâtre par la compagnie La Polka. La Mégisserie - 20h30. Dès 9 ans.

Samedi 18 novembre : Journée des nouveaux habitants de 8h30 à 13h.

Dimanche 19 novembre : Braderie du

Secours populaire. Salle des congrès du Châtelard.

Vendredi 24 novembre: Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.

Dimanche 26 novembre: Les Puces de Saint-Junien. Cœur de ville. Informations au 06 45 90 31 49.

Du mardi 28 novembre au samedi 2 décembre : Exposition C'est déjà Noël par l'association Les 4A. Emaux sur cuivre et peintures. Salle Laurentine-Teillet. Tous les jours de 10h à

Mardi 5 décembre : Foi Amour Espérance. Théâtre par la compagnie La Luzège et Champ libre. La Mégisserie - 20h30. Dès 14 ans.

Mercredi 6 décembre : La Petite Histoire. Médiathèque - 16h30. Informations au 05 55 02 17 17.

Vendredi 8 décembre : Concert d'ouverture du Téléthon par la chorale des Gosiers Enchantés. Salle des fêtes -20h30 - Entrée au chapeau au profit du Téléthon

LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN



Novembre 2023

Tout savoir sur la restauration scolaire

BONJOUR



48 heures pour fêter la nature

La Ville de Saint-Junien, le conseil municipal d'enfants, le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne et de nombreuses associations se sont associés pour faire du 30 septembre et du 1er octobre, des journées de fête dans le cadre des 48h Nature organisées par la région Nouvelle-Aquitaine. Ils ont ainsi célébré d'une très belle manière l'anniversaire des cinq ans de l'effacement du barrage du gué Giraud.

Entre sorties ornithologiques ou naturalistes et simulation de pêche, rien n'a été oublié, pas même un sentier d'interprétation, pour que les visiteurs puissent découvrir de quelle façon la nature a pu reprendre ses droits.

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES Sexisme

Sommaire

- Brisons le silence
- Une ville toujours plus verte
- La collecte des ordures ménagères évolue

Pour la dixième année de suite, le centre communal d'action sociale de la ville de Saint-Junien (CCAS) s'associe à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre en organisant une semaine de sensibilisation autour de ce thème. Des temps de rencontres et de débat qui visent à améliorer concrètement la situation des femmes alors que notre société est profondément marquée par des violences quotidiennes à leur encontre. Ces violences sont de plusieurs ordres : violences physiques, violences verbales, psychologiques, mutilations sexuelles, violences économigues et matérielles, violences administratives, mariages forcés.

Rappelons enfin que pour effectuer un signalement en ligne, anonyme et gratuit, la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr a été mise en place et qu'elle est disponible 24h/24 et 7 jours sur 7 et que pour toute urgence : le 17 (accessible par téléphone) et le 114 (par SMS)

sont également disponibles tous les jours, 24h/24.

- Mardi 21 novembre à 19h45 au Ciné Bourse : projection du téléfilm Touchées d'Alexandra Lamy suivie d'un débat animé par la Maison de protection des familles et l'association APPEL (Association de prévention du psychotrauma chez l'enfant en Limousin), avec la participation de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la préfecture.
- Jeudi 23 novembre à 18h au café-boutique L'Atelier : animation d'un caféministe Faire face aux violences par l'association Les Affolées de la frange et le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).
- du 13 au 24 novembre : le CCAS mettra également en place des interventions de sensibilisation aux violences dans les classes de 3°.



Aider les victimes

En 2019, 106 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint et on considère qu'environ 220 000 femmes subissent des violences conjugales.

Au moins 94 000 femmes sont victimes de viols ou de tentatives de viol chaque année. Il s'agit d'une estimation basse puisque seulement 12% de ces femmes portent plainte. Des dispositifs gratuits d'aide et d'urgence sont disponibles à toute heure pour les victimes et témoins de ces violences.

Pour recevoir de l'aide et de l'écoute : le 3919, Violences Femmes Info, numéro anonyme et gratuit, disponible tous les jours de 9h à 21h.



UNE VILLE TOUJOURS PLUS AGRÉABLE Végétalisation

Le travail engagé dans le cadre du programme Petites Villes de demain a permis d'établir un diagnostic et des axes de travail pour rendre la ville de Saint-Junien plus dynamique et plus agréable à vivre. L'un de ces axes concerne la végétalisation du centre-ville avec des enjeux esthétiques bien entendu mais aussi climatiques puisque la hausse des températures implique et impliquera dans l'avenir de trouver des îlots de fraîcheur dans des espaces urbains qui sont, par définition, très minéralisés.

Les rues Lucien-Dumas, Vermorel et Gabriel-Péri ainsi que les places Deffuas et Guy-Moquet ont été définies pour recevoir des plantations en pied de façade. Des autorisations vont ainsi être sollicitées auprès des propriétaires et, au final, ce sont 80 points qui devraient recevoir des plantations. Pour les essences, les services techniques se sont orientés vers des rosiers grimpants qui pourront s'éléver jusqu'à au moins quatre mètres de hauteur. Le travail commencera cet hiver mais il faudra bien entendu plusieurs années pour admirer pleinement le travail effectué.

Rue Lucien-Dumas, pour répondre à un autre impératif, réduire la vitesse excessive de certains automobilistes, un portique végétalisé sera installé avec un rappel en milieu de rue. Sur ce dernier point, rappelons que les piétons et les cycles sont prioritaires sur l'ensemble de la zone de rencontre du centre-ville.



->>> VITE DIT >>>

Journée des nouveaux habitants

Organisée par les services de la Ville et l'association saint-iuniaude AVF, la journée des nouveaux habitants se déroulera cette année le 18 novembre de 8h30 à 13h. Au programme, accueil et petit déjeuner salle Amédée-Burbaud dès 8h30 suivis d'une promenade en bus et pédestre pour une visite commentée de la ville. La matinée se poursuivra par une visite quidée du centre-ville par l'Office de tourisme avant de se terminer par une réception autour d'un verre de l'amitié à la salle

Si vous venez de vous installer dans la commune, n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie pour cette matinée de décou-

Des vélos électriques en location

A partir du 7 novembre, vous êtes invités à découvrir les joies de la mobilité douce en louant les vélos électriques mis à votre disposition par l'office de tourisme Porte océane du Limousin sur son site de Saint-Junien. Il vous propose 4 vélos à la location pour adulte (2 taille M, 1 taille L, 1 taille S). Et pour rendre encore plus agréable la découverte du territoire, l'office met à votre disposition des boucles de cyclotourisme alliant nature et découverte du patrimoine. Il suffit de télécharger l'application LOOPI pour retrouver ces boucles en libre accès. En voici quelques exemples: Saint-Junien - Oradour-sur-Glane / Saint-Junien - Rochechouart / Rochechouart - Videix / Oradour-sur-Glane - Mortemart. La location est soumise à caution de 600€ à fournir sous forme de chèque ou em-

preinte bancaire à l'office de tourisme. Les tarifs de location à partir du 6 novembre du mardi au vendredi : 10€ à la journée (à partir de 10h), 15€ à la semaine, 30€ au mois. La réservation se fait sur le site internet : www.poltourisme.fr

Tri des cartons bruns

Des nouveaux points d'apport volontaire pour les cartons bruns, ondulés, de colis ou de déménagement ont été installés dans la commune dans les lieux suivants : Av. E. Reclus, Av. Léontine Vignerie, Champ de foire, Espace vert St Amand, Palais des Sports, Parking de Croyer, Route de Brigueuil, Village

Les cartons doivent être vidés, pliés ou découpés pour être introduits à plat par la trappe. Les grands cartons, quant à eux, doivent toujours être amenés à la déchèterie.

Le bon moment pour arrêter de fumer

Le centre hospitalier Roland-Mazoin s'associe à l'opération Mois sans tabac en proposant des consultations de tabacologues les 17 (9h-17h), 18 (14h-18h) et 19 (14h-18h) novembre. Un stand d'information sera également mis en place l'après-midi du 16 no-

Le projet Jeunes se prépare

Le séjour d'automne d'Anim'ados a permis de lancer la préparation du Projet jeunes 2024. Ce séjour construit de bout en bout par un groupe de jeunes de 14 à 17 ans (maximum

15 personnes) se déroulera pendant la deuxième semaine des vacances d'avril. Il implique une participation financière de 23 euros par jour pour les adolescents qui résident sur la commune (30 euros pour ceux qui résident en dehors). Les jeunes intéressées peuvent se renseigner au 06 70 52 84 19.

L'Outil en main

Vous êtes professionnels ou passionnés, retraités des métiers du bâtiment, arts créatifs, des métiers de bouche, des métiers liés à l'environnement, du textile et du cuir. de l'esthétique. Vous souhaitez transmettre vos connaissances et votre savoir faire aux enfants avides et curieux de découvrir les métiers de notre patrimoine? Alors venez rejoindre les bénévoles de l'Outil en main tous les mercredis de 14h à 16h.

Contact: Jacques Cessat - jacquescessat@ aol.com - 06 12 04 51 33

Vente de livres d'Amnesty international

Le groupe d'Amnesty International de Saint-Junien organise sa traditionnelle foire aux livres d'occasion les 11 et 12 novembre à la halle aux grains de Saint Junien, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Le bénéfice de cette vente est utilisé pour le financement de l'action de l'association, l'indépendance et l'impartialité d'Amnesty international reposant en effet sur les contributions de ses adhérents, de ses sympathisants et de ses donateurs. Les livres sont vendus au prix de

Rédaction et photos Service communication Mairie de Saint-Junien

Impression Rivet, Limoges 7 000 exemplaires

LE MONDE CHANGE AUSSI DANS LES ASSIETTES

Le 18 octobre dernier, Saint-Junien a accueilli les Rencontres régionales des professionnels de la restauration collective issue de l'agriculture biologique. Venus de toute la Nouvelle-Aguitaine, ils étaient une cinquantaine et le buffet, bien entendu, a été réalisé par le service de restauration scolaire de la Ville avec les élèves du lycée Jean-Monnet. L'événement a en effet coïncidé avec une autre bonne nouvelle : la labellisation de la commune Territoire bio engagé pour la première fois.

Saint-Junien vient de recevoir le label Territoire bio engagé

Ce label vient consigner le fait que 22% des denrées alimentaires achetées ou produites par la collectivité l'an passé étaient bios. Renouvelable chaque année, le label imposera pour l'année prochaine un passage à 25% d'achats ou de productions bios. Une belle réussite qui vient saluer le travail réalisé au niveau de la restauration scolaire, dont la politique a été entièrement repensée pour satisfaire aux critères qu'impose la nécessité de changer de modèle de développement. Dans ce domaine, comme dans d'autres, il s'agit de décliner une priorité ancienne de la municipalité : le bien-être des enfants de la



Le premier acte de cette transformation de la restauration a eu lieu il v a deux ans avec l'ouverture de la nouvelle Unité centralisée de production alimentraire (UCPA) venue remplacer l'ancienne cuisine centrale.

Efficace, écologique et ergonomique, ce bâtiment ultra-moderne de 700 m² permet la récupération de la chaleur générée par les groupes froids des frigos pour chauffer l'eau chaude sanitaire. Le système de production de froid fonctionne au CO_a qui est un gaz commun et n'utilise pas de fluides frigorigènes qui sont voués à disparaitre. Une façon très concrète de prendre en compte l'impératif environnemental pour ce qui est aujourd'hui la plus grande cuisine en liaison chaude du département. L'UCPA emploie 12 personnes et prépare actuellement 1 100 repas par jour.

1/4 de la production maximale déià obtenu

Son entrée en service s'est déroulée en même temps que le lancement du potager municipal de Saint-Junien, mis en place sur l'île de Navière, plus communément appelée île de Chaillac, sur six hectares de terrain mis à disposition par la communauté de communes Porte océane du Limousin. Un travail de prospective très important a été mené, le terrain a été préparé, les premiers légumes

semés et récoltés en 2022... Et, déjà, depuis la rentrée dernière, les enfants des crèches et des écoles saint-iuniaudes ont la possibilité de consommer local et bio. Pour la première année, c'est 25% de la production attendue qui ont été réalisés. En effet, une phase de trois ans est nécessaire pour que le potager atteigne son rendement maximal. Il devrait produire alors 30 tonnes de légumes par an, dont 18 tonnes de pommes de terre, 2,5 tonnes de tomates, 2,2 tonnes de carottes, 2 tonnes de courgettes, 600 kg de betteraves, 600 kg de courges, 300 kg de radis et 160 kg de navets auxquels il faudra ajouter la récolte d'arbres fruitiers.

La coordination se fait avec l'UCPA pour que les menus tiennent bien évidemment compte de la production du potager. Un autre volet de la restauration concerne la dimension pédagogique de l'alimentation. En effet, il ne s'agit pas seulement de nourrir les enfants le plus sainement possible mais il s'agit aussi de les sensibiliser sur ce qu'ils mangent et sur la façon dont cette nourriture est produite. On le voit, l'ensemble du système est pensé pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux qui se posent aujourd'hui.



